

BTS

SUPPORT À L'ACTION MANAGÉRIALE

EN APPRENTISSAGE



SITE DE FORMATION PAR APPRENTISSAGE (UFA)

UFA du Lycée Jean Dautet – 17000 LA ROCHELLE

Tel : 05 46 28 05 70

Animateurs pédagogiques :

Caroline SCHLEIFER et Pascale COURDE

LE MÉTIER

Le titulaire du BTS Support à l'action managériale exerce ses fonctions auprès d'un responsable ou d'un cadre. Il développe des compétences relationnelles, organisationnelles et administratives. Il remplit des activités de soutien et des activités déléguées plus ou moins spécialisées selon le service. Il est à même d'organiser des événements, des déplacements, de gérer l'information et de prendre en charge un certain nombre de dossiers, administratifs ou directement liés à l'activité générale de l'organisation. Parler deux langues, voire trois, fait partie intégrante de la fonction.

Il travaille dans une entreprise, une association, une administration ou tout autre type d'organisation.

COMPÉTENCES VISÉES

- Optimiser le processus administratif.
- Gérer des projets.
- Collaborer à la gestion des ressources humaines.

INSERTION PROFESSIONNELLE

- Office manager ; assistant.e (ressources humaines, logistique, commerciale, marketing...)
- Chargé(e) de recrutement, de formation.
- Adjoint(e) administratif(ve).

CONDITIONS D'ACCÈS

- Être titulaire d'un baccalauréat général, d'un bac technologique ou d'un bac professionnel tertiaire.
- Être âgé de moins de 30 ans ou sans limite d'âge pour les personnes en situation de handicap (autres dérogations possibles).
- Avoir signé un contrat d'apprentissage, pour lequel vous pouvez être accompagné.

CALENDRIER DE LA FORMATION

- Rythme de l'apprentissage : deux semaines en centre de formation, deux semaines en entreprise.
- Volume d'heures d'enseignement général, technologique et professionnel : 1400h.

POURSUITE D'ÉTUDES

- Licence professionnelle
- Formation complémentaire : Import/Export, médicale, juridique, RH...

DÉLAIS D'ACCÈS

Selon la réglementation en vigueur : en fonction du parcours du candidat et du début de la session de formation.

MÉTHODES MOBILISÉES

L'apprentissage repose sur le principe de la formation partagée : alternance entre enseignements théoriques et professionnels en centre de formation des apprentis (CFA) et formation au métier chez l'employeur avec lequel l'apprenti a signé son contrat.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les modalités d'évaluation sont conformes au référentiel du diplôme et laissées à l'appréciation des équipes pédagogiques de l'UFA (CCF, ponctuel, ...).

TARIFS

Le coût de la formation est pris en charge par l'OPCO / l'entreprise. Pas de reste à charge pour l'apprenti.

Pour plus d'information, nous contacter

ACCESSIBILITÉ

Tous les établissements membres du CFA académique sont habilités à recevoir du public en situation de handicap.

Nous consulter pour une étude personnalisée par notre référente handicap.

INDICATEURS MOYENS DE LA FORMATION 2020-2021

Pas d'apprentis en 2020/2021

